vinetur

# AdVini engage des négociations exclusives pour racheter la première marque française de vin sans alcool

Le projet de rachat de Vinadeis inclut Mythique, des stocks et les équipes dédiées à des marques générant environ 14 millions d’euros de chiffre d’affaires

lundi 16 novembre 2026



Le groupe viticole français AdVini mène des négociations exclusives en vue de racheter deux marques de Vinadeis, la branche vinicole du groupe coopératif InVivo. Cette opération renforcerait sa présence sur le segment du vin sans alcool et sa position dans les vins d'Occitanie.

Les deux entreprises ont annoncé le 12 novembre que l'opération envisagée portait sur Bonne Nouvelle, qu'elles ont présentée comme la première marque de vin sans alcool en France, et Mythique, une marque spécialisée dans les vins d'Occitanie. L'accord inclut également les activités commerciales associées, les stocks et les équipes dédiées à ces marques. Selon le communiqué commun, les deux marques génèrent ensemble environ 14 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Les entreprises indiquent que la transaction devrait être finalisée en février 2027. Selon les conditions présentées par les groupes, AdVini remettrait des actions pour une valeur de 3,9 millions d'euros et verserait également une somme en numéraire au titre des stocks acquis.

Ces négociations interviennent quelques mois seulement après la finalisation, le 30 avril, d'une précédente opération entre AdVini et Vinadeis. Dans le cadre de cet accord, AdVini a repris une partie des activités viticoles de Vinadeis en échange d'une participation de 7,92 % au capital d'AdVini. Le nouvel accord prolonge cette relation et transfère à AdVini des actifs commerciaux supplémentaires.

Vinadeis est l'ancienne activité de Cordier et fait partie d'InVivo, l'un des plus grands groupes coopératifs français. Pour AdVini, le rachat envisagé ajouterait à son portefeuille deux marques aux positionnements distincts, à l'heure où les producteurs de vin cherchent à s'adapter à l'évolution de la demande des consommateurs, notamment à l'intérêt croissant pour les produits à faible teneur en alcool ou sans alcool.

Dans leur communiqué commun, les entreprises ont indiqué que l'intégration de Bonne Nouvelle renforcerait la position d'AdVini sur un segment du vin sans alcool qui connaît une très forte croissance, en France comme à l'export. L'enjeu pourrait dépasser le cadre de cette seule opération : elle concentrerait davantage des marques commerciales établies entre les mains d'un grand groupe viticole et pourrait intensifier

la concurrence dans un segment des boissons qui se développe plus rapidement que les catégories traditionnelles de vin.

Le rachat envisagé de Mythique donnerait également à AdVini une présence accrue sur le marché des vins associés à l'Occitanie, l'une des grandes régions viticoles françaises. Pour les producteurs et les distributeurs, l'origine reste un argument de vente majeur, en particulier à l'export, où l'identité régionale contribue souvent à différencier les marques dans les rayons.

L'annonce comporte également un volet de gouvernance lié à la relation plus large entre les deux groupes. Les entreprises ont indiqué que Thierry Blandinières, directeur général d'InVivo, était pressenti pour devenir administrateur d'AdVini lors de la prochaine assemblée générale annuelle, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2026. Il est également pressenti pour présider le comité stratégique d'AdVini.

Si elle aboutit, l'opération marquerait une nouvelle étape dans la consolidation du secteur viticole français, où les groupes cherchent à gagner en taille dans la distribution, la gestion des marques et l'export. Elle donnerait aussi à AdVini un rôle accru dans le segment en forte croissance du vin sans alcool, qui suscite l'intérêt croissant des producteurs de vin établis, alors que les consommateurs recherchent des alternatives conservant le format du vin sans en avoir la teneur en alcool.